



Saint **Pierre** de **Chérennes**

Conseil municipal du mardi 12 septembre 2023
Procès-verbal

- *Ordre du jour :*
 - . *Ouverture de la séance*
 - . *Vérification du quorum*
 - . *Désignation d'un (e) secrétaire de séance*
 - . *Approbation du procès-verbal de la séance du vendredi 9 juin 2023 – approuvé à l'unanimité*

Nombre membres : 11 En exercice : 11
Date convocation : 31/08/23

Présents : 11
Date d'affichage : 31/08/23

Présents : Mmes et Mess. André ROMÉY, Patrice FEUGIER, Chantal ROZAND, Pascale GAUTRON, Damien DUBOUCHEZ-CHABERT, Patricia DHERBASSY, Violaine LAGIER, Camille PEYBERNES, Gilles GAILLARD, Christian GIROUD, Brigitte BRIEL

Secrétaire : Damien DUBOUCHEZ-CHABERT a été nommé.

1) **Point sur les travaux en cours**

- *Aire de jeux :*

Les travaux devraient démarrer au 4^{ème} trimestre 2023. Ce projet bénéficiera de subventions de la Région et du Département.
- *Changement des 30 luminaires :*

Les travaux sont terminés. Ce programme a bénéficié du Fonds Vert, subvention de l'état à hauteur de 80%.
- *Changement des fenêtres à la mairie et pose de volets roulants au secrétariat et dans la salle de garderie :*

Les travaux sont achevés
- *Tennis :*

Remplacement de la grille et de la table sur l'aire de jeux des petits prévus courant septembre
- *Main courante du terrain de foot :*

Ce programme est retardé en raison du délai important du fournisseur
- *Barrière près de l'église, le long de la départementale :*

La fabrication est bien avancée, elle sera posée dans les meilleurs délais
- *Réparation de la cloche de l'église :*

Cette opération est prévue fin septembre
- *Mise en conformité de l'installation électrique de la salle polyvalente :*

Ces travaux sont prévus au 4^{ème} trimestre 2023

2) Programme école numérique :

L'entreprise REFLEX INFORMATIQUE a été choisie pour la fourniture de 10 ordinateurs et d'un vidéo projecteur. Ce programme bénéficie d'une aide du Département de 70 %.

3) Acquisition de terrain de M. REVOL :

La commune souhaite faire l'acquisition de deux parcelles d'une contenance totale de 6 430 m² situées près du parking de la salle polyvalente et de nos équipements communaux. En accord avec le propriétaire, le prix a été fixé à 90 000 €.

4) Divers problèmes techniques sur l'épaveuse :

Il est envisagé son remplacement après de nombreuses pannes. Des devis seront demandés avant l'acquisition.

5) Urbanisme :

- . 1 permis de construire pour une maison individuelle est accepté (division de parcelle de M.Robin)
- . 1 extension de 33 m² d'une maison (M.Biron R.)

6) Les délibérations adoptées à l'unanimité des membres présents :

- Mise en place de la nomenclature M57 abrégée au 01.01.2024 (remplace la M14)
- Acquisition terrain situé « rue de l'Eglise »
- Inscription au budget :
 - . aménagement du terrain avec aire de jeux pour 100 000 € HT
 - . provision pour créance douteuse au compte 6817 de 200 € (à la demande du Service de gestion comptable)
 - . ouverture de crédit de 500 € pour prestation du vétérinaire dans le cadre de la stérilisation de quelques chats errants.

8) Informations diverses

- . Une action est prévue pour quelques chats errants en liaison avec un vétérinaire
- . Veiller à arracher l'ambrosie
- . Problème de vitesse de circulation signalé du « rond-point du Carter à l'entrée du village » : faudra-t-il envisager la pose d'un radar pédagogique ?
- . Acquisition d'un téléphone portable pour l'école suite à de nombreuses pannes sur la ligne fixe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.